



Conseil économique et social

Distr. générale
6 juin 2014
Français
Original: anglais

Session de fond de 2014

Point 17 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions sociales et questions relatives aux droits
de l'homme: prévention du crime et justice pénale**

Rapport du Conseil de direction sur les principales activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

En application de la décision 23/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, le rapport du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice pour 2013, publié sous la cote E/CN.15/2014/18, est transmis au Conseil économique et social conformément à l'alinéa e) du paragraphe 3 de l'article IV des Statuts de l'Institut (résolution 1989/56 du Conseil, annexe).

* E/2014/100.

